

AVIS AU PUBLIC

Commune de BACHY

Modification simplifiée N°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le public est informé que par délibération N°2016-0067 du 09 décembre 2016, le conseil municipal a décidé de la mise en œuvre d'une modification simplifiée du PLU.

Par arrêté N°12/2017 en date du 04 mars 2017, les conditions de mise en œuvre de cette procédure ont été précisées.

Une notice explicative du projet de modification simplifiée du PLU ainsi qu'un registre où seront consignées les observations, remarques et suggestions du public seront déposés durant un mois et un jour consécutifs en mairie de BACHY, 13 Place de la Liberté, du 15 mars 2017 au 15 avril 2017 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie soit du lundi au samedi de 9H00 à 11H30.

Affiché le 04 mars 2017
(jusqu'au 15 avril 2017 inclus)